

Le P'tit Chalaron

Avril 2026 - Printemps

Les dates à venir

- 01 Permanences de l'Agglo
- 03 Soirée du Conseil des enfants
- 04 Atelier mini serre
- 07 Webinaire tous au compost
- 07 Permanence architecte
- 15 Escape-game Tela Botanica
- 19 Randonnée La Chalaronne

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée **le samedi 4 avril** pour le week-end de Pâques.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est maintenue **le lundi de Pâques, 6 avril**. Pensez à sortir vos bacs la veille.

Déchèterie mobile

(encombrants, déchets verts, ferrailles et cartons).

Le samedi 25 avril de 9h à 15h, à Échalas lieu-dit « Le Cri », vers le transformateur EDF.

Carte d'accès obligatoire.

Mairie d'Échalas

18 route de la Croix Régis
69700 Échalas
Tél : 04 72 24 58 76
accueil@mairie-echalas.fr
www.mairie-echalas.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi & vendredi :
8h45 - 12h & 13h30 - 17h
Mardi : 8h45 - 12h & 13h30 - 18h
Mercredi : 8h45 - 12h
Samedi : 9h - 11h30

Téléchargez l'application
INTRAMUROS



Rentrée scolaire 2026

Vous avez un enfant né en 2023 et habitez sur Échalas ? Pensez à faire l'inscription à l'école La Clef des Savoirs pour la prochaine rentrée scolaire 2026/2027.

L'inscription est obligatoire dès 3 ans. La demande de pré-inscription doit être faite à la mairie, en déposant le dossier aux horaires d'ouverture, munis des documents suivants :

- ♦ Livret de famille (parties parents et enfants) ou à défaut un acte de naissance de moins de 3 mois
- ♦ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ♦ Formulaire d'inscription, disponible sur www.mairie-echalas.fr

Anim'Jeunes

Anim'Jeunes est un service d'animation et d'information jeunesse pour les 11-17 ans, commun à 11 communes, avec trois pôles d'accueil sur le territoire : Ampuis, Condrieu et **Échalas** (accueil libre et gratuit les mercredis de 12h à 17h et les vendredis de 17h à 19h à l'ancienne bibliothèque).

Retrouvez toutes les informations d'Anim'Jeunes : temps forts, programme, inscriptions sur le portail famille (QR Code) ou la page : <https://animjeune.portail-defi.net>.



Suivez également les actualités sur Facebook, Instagram et WhatsApp.

Contact:

- animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- 04 87 59 16 00



Programme de la médiathèque sur le thème du jardin

- ◇ **Samedi 4 avril de 10h à 12h** : Atelier parent-enfant « fabriquer sa mini serre ».

Une bouteille en plastique, un peu de terreau et repartez avec votre mini serre.

Dès 3 ans, gratuit, sur inscription

- ◇ **Mercredi 15 avril** : Escape-game « Tela Botanica ».

Deux sessions sont organisées : de 15h à 16h et de 16h30 à 17h30.

Issus d'une famille de botanistes français, les joueurs doivent trouver la plante pour guérir le paludisme.

Dès 12 ans, gratuit, sur inscription

- ◇ **En avril-mai**, exposition photo : des jardins en partage.

Grâce à l'objectif affûté du photographe Philippe Merchez, l'association le Passe-Jardins met en avant les jardiniers et jardinières de la Métropole lyonnaise.

- ◇ Un nouveau service vous sera proposé : la grainothèque.

Soirée du conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants est heureux de vous inviter à sa soirée Karaoké-Chorale **le vendredi 3 avril à 18h30** à la salle du Pré de Lerle.

Venez nombreux en famille.

Un verre de l'amitié et des gourmandises seront servis à l'entracte.



Nuisances domestiques !

Qui dit printemps, dit travaux extérieur ou jardinage, et pourtant :

Pour rappel, les bruits des activités professionnelles et des particuliers sont soumis à des horaires par arrêté préfectoral :

Pour les professionnels sont interdits :

- ◇ avant 7h et après 20h,
- ◇ toute la journée les dimanches et jours fériés.

Pour les particuliers sont autorisés :

- ◇ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- ◇ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ◇ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets verts : interdit !

Feuilles mortes, tonte de pelouse, branchages, ne les brûlez pas dans votre jardin !

Pour rappel, il est interdit de procéder au brûlage à l'air libre des déchets verts.

Tonte de pelouses, taille des haies et d'arbustes, élagage, débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets verts.

Ils doivent être déposés en déchèterie et/ou déchèterie mobile.



Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- ◇ Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- ◇ Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...)
- ◇ Entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- ◇ Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- ◇ Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>.

Opération Pilat Propre réussie

Merci aux nombreux chalarons, toutes générations confondues, qui se sont mobilisés pour nettoyer les routes, les chemins, les fossés et les bois de la commune. Grâce à leur engagement, près de 30 m³ de déchets, dont 70 pneus, ont pu être collectés.



Ambroisie, chacun peut agir!

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est très allergisant. Très présente en Auvergne-Rhône-Alpes, elle ne peut plus être totalement éradiquée, mais chacun peut contribuer à limiter sa propagation.

Sachez la reconnaître : les feuilles sont profondément découpées et vertes sur les deux faces, la tige est souvent rougeâtre avec de petits poils blancs, elle n'a aucune odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle).

Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambroisie, que faire ?

- ◇ Dans votre jardin :
 - Avant la floraison (fin juillet) : arrachez les plants avec des gants ou coupez-les à la base.
 - En août-septembre : n'intervenez pas afin d'éviter la dispersion des graines.
- ◇ Hors de chez vous, signalez les plants sur la plateforme dédiée : www.signalement-ambroisie.fr.

Vous pouvez également consulter : <https://ambroisie-risque.info/>.

Depuis 2023, un nouvel allié est apparu dans notre région : la chrysomèle de l'ambroisie (*Ophraella communa*). Cet insecte de seulement quelques millimètres est le prédateur naturel de l'ambroisie, puisqu'il se nourrit de ses feuilles et de ses fleurs.

En 2024, la commune s'est portée volontaire pour participer à une étude conjointe avec l'INRAE qui a confirmé sa présence sur notre commune, une source d'espoir dans la lutte contre cette invasive.

Si vous observez cet insecte, vous pouvez également le signaler sur la plateforme : www.signalement-ambroisie.fr pour continuer à suivre sa présence. (ne le touchez pas et ne le déplacez pas car il demeure très fragile).

Merci pour votre collaboration.



Randonnée La Chalaronne

L'association Échalas Animation organise sa traditionnelle randonnée La Chalaronne **le dimanche 19 avril**.

Départ à la salle du Montelier entre 7h30 et 12h.

- ◇ 7 et 10 km : départs jusqu'à 12h
- ◇ 16 et 21 km : départs jusqu'à 10h

Ravitaillements sur tous les parcours.

Pasta party à l'arrivée, servie de 12h à 15h !

Tarifs :

- ◇ adultes : 12 €,
- ◇ enfants de 6 à 11 ans : 6 € le 1^{er} enfant inscrit, 3€ par enfant supplémentaire,
- ◇ repas seul : 6 €.

Apporter son verre (1€ le verre « La Chalaronne » en vente sur place).

Venez nombreux admirer les magnifiques paysages du Parc du Pilat !



Handball club Échalas

Planning des matchs au Montelier.

Le samedi 25 avril :

- ◇ 13h00 : -11 Garçons Intermédiaire Vs Saint-Genis-Laval
 - ◇ 14h30 : -13 Garçons Vs Firminy
 - ◇ 16h30 : -18 Garçons Vs Cournon-d'Auvergne
 - ◇ 18h15 : -15 Garçons Vs Chazelles
 - ◇ 20h30 : Seniors Garçons 1 Vs Annonay
-

Paroisse Saint-Martin Saint-Romain

- ◇ **Samedi 4 avril** à 21h: Veillée pascale à l'église Saint-Nicolas de Givors
- ◇ **Dimanche 5 avril** à 10h30 : Messe de Pâques à l'église Saint-Martin d'Échalas
- ◇ **Samedi 11 avril** à 20h: Concert du groupe « Éternel Louange » à l'église Notre-Dame de Givors Canal (entrée libre)
- ◇ **Dimanche 26 avril** à 14h30 : Ciné-débat (lieu à confirmer, plus d'informations sur notre site internet)



Association Communale de Chasse Agréée

Nous avons besoin de personnel pour la randonnée La Chalaronne **le dimanche 19 avril**, merci de donner vos disponibilités au président (tour de 2h).

Les battues aux corbeaux, pies et étourneaux peuvent avoir lieu à poste fixe jusqu'au 10 juin. Contactez le président pour les modalités.

Pensez à renvoyer votre carnet prélèvement bécasse à la Fédération.

La mortalité hors période de chasse est comptabilisée depuis plusieurs années, merci de téléphoner au président lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.

Contact : Bruno Rolland au 06 81 51 31 34

Randonnée Irignoise

L'association JSI-Cyclo d'Irigny organise, **le dimanche 26 avril**, une randonnée cyclotouriste, VTT, Gravel et pédestre. Certains parcours traverseront la commune.

Soyez vigilants sur les routes à Échalas ce jour-là.



1^{er} mai

Chers chalarons, comme chaque année notre traditionnelle tournée des maisons pour distribuer le muguet commencera en fin d'après midi le jeudi 30 avril jusqu'au petit matin le 1er mai. Nous comptons sur vous pour nous accueillir !

Festivement, le cercle des jeunes.

Défilé de chars

Amis Chalarons, comme tous les ans notre traditionnel défilé de chars aura lieu le dimanche 14 juin. Nous comptons sur vous pour créer votre plus beau char, voiture, tracteur... entre familles, amis, classes ou associations !

Si vous souhaitez participer à cet évènement, contactez-nous via Instagram @cercledesjeunes, par mail à l'adresse cjdechallas@gmail.com ou au 07 81 26 43 49.

Festivement, le Cercle des jeunes.



Les permanences Espace Rénov'Habitat

- ◇ **Conseiller France Rénov' de l'ALTE69** (Agence Locale de Transition Energétique du Rhône)

Mercredi 1^{er} avril à Condrieu, salle Les Éclats, face à la mairie.

Sur rendez-vous : 04 37 45 25 90 ; particuliers@alte69.org

- ◇ **Conseiller de l'ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Permanences d'information gratuites sur rendez-vous : tous les mercredis, de 14h à 17h à Vienne (siège de l'Agglo - 30 avenue Général Leclerc - Bâtiment Antarès)

Contact : 04 76 53 37 30 ; contacts@adil-isere.com

Permanence habitat avec SOLiHa Rhône

Conseils gratuits pour les travaux de rénovation.

Mercredi 1^{er} avril de 10h à 12h à Échalas et de 14h à 16h à Condrieu .

Sur rendez-vous au 06 46 85 74 15.

Permanence de l'architecte du Pilat

Le mardi 7 avril à Condrieu de 9h30 à 12h30, bâtiment Les Éclats, en face de la mairie. Sur rendez-vous au 04 74 87 52 01.



Tous au compost !

Du 28 mars au 12 avril, à l'occasion de l'évènement national « Tous au compost ! », Vienne Condrieu Agglomération organise sur son territoire plusieurs actions de sensibilisation pour permettre à un large public de mieux comprendre et d'appréhender les enjeux du compostage.

Les formations compostage pour tous :

- ◇ **Samedi 28 mars de 10h30 à 12h** : Rendez-vous à Vienne (siège de l'Agglo - Bâtiment Antarès - espace Saint-Germain)
- ◇ **Mardi 7 avril de 12h30 à 13h30** : Webinaire (le lien de connexion sera transmis aux personnes après inscription)

Vous vous initiez ou pratiquez déjà le compostage ? Venez vous former, partager votre expérience et poser toutes vos questions lors d'un temps convivial. Animées par la chargée de mission compostage de l'Agglo, ces formations vous donneront toutes les clés afin de composter sans nuisances.

Ces formations sont ouvertes à tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération.

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles sur : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Mes démarches.

Renseignements : service gestion des déchets au 04 74 53 45 16 ou par mail : gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr.

Pour les associations : date butoir pour la livraison des articles **le 5 du mois précédent l'édition concernée.**